

CIMETIÈRE D'IVRY

« Sans sépulture fixe »

DANIEL TERROLLE

Vivre à la rue abrège la durée de la vie et, si l'on en croit les estimations statistiques du Collectif des Morts de la Rue, la durée moyenne de vie des SDF sur Paris est, en 2013, de cinquante ans. A dire cela ainsi on frôle la tautologie tant vivre sans toit, au ras du bitume parisien, en endurant les incertitudes du climat et celles d'une insécurité permanente, n'incline guère à faire de vieux os. Ceci se complique également du fait qu'après plusieurs années passées ainsi, après avoir usé tous les espoirs d'une réinsertion généralement illusoire, tout projet d'avenir se résume à faire face à l'immédiat et au quotidien. Or ce dernier étant de l'ordre de la survie perpétuelle, il n'est guère possible de se projeter dans un avenir meilleur. La mort, trop souvent, tient lieu d'avenir pour au moins « en finir », comme une délivrance attendue et parfois même, pour ceux qui n'en peuvent plus, espérée.

Je remarque qu'alors que les SDF existent depuis plus de vingt ans en France, aucune statistique ne permet de savoir, à propos des deux sorties de l'exclusion que sont la réinsertion et la mort, combien ils sont dans chaque cas. Cette absence d'information est pour le moins curieuse dans un pays où la moindre consommation fait l'objet de statistiques précises. Il y a, à propos du devenir des SDF, comme un silence douteux, un peu nauséabond qui témoigne d'une gêne honteuse et indicible. Sans doute que l'échec des politiques sociales les concernant et leur délégation par l'Etat au lobby caritativo-humanitaire (qui, en sollicitant les fonds publics et privés, prétend leur venir en aide sans en apporter la moindre démonstration statistique) n'y est pas étranger.

Nos travaux de recherche portent sur les SDF à Paris depuis 1990 et cette continuité

dans l'analyse de cet objet nous a conduit à penser que la principale des réinsertions reste, pour ces derniers, la mort. Cette hypothèse, qui ne demande qu'à être démentie par des faits contraires, expliquerait le silence généralisé qui nappe ce devenir et les opérations de communication à même de prétendre l'inverse sans le démontrer.

J'ai étudié cette mort à la rue¹ depuis le cadavre retrouvé dans les espaces publics, son passage par l'Institut médico-légal (dépendant de la préfecture de police et inaccessible à tout enquêteur), jusqu'à sa destination finale, pour une durée de cinq ans, dans un caveau Eco-Dépol (ou caveau individuel à décomposition rapide qui s'est substitué aux anciennes fosses communes et aux terrains communs réservés aux indigents) au cimetière parisien de Thiais. Au terme de ces cinq années, les restes sont exhumés et convoyés jusqu'au crématorium du Père Lachaise où ils sont incinérés pour devenir des cendres dispersées dans le « Jardin du Souvenir » où ils sombrent dans l'oubli.

Jusqu'au début des années 2000, cette inhumation était purement technique, sans cérémonie et donc sans dimension symbolique, notre société se contentant alors d'assumer sa responsabilité, a minima, de recycler ainsi ces cadavres. Une camionnette banalisée pouvant contenir huit cercueils faisait régulièrement la navette entre l'IML de Paris² et le cimetière de Thiais où ces inhumations étaient rapidement pratiquées par du personnel « en tenue de travail ». Les caveaux à décomposition rapide ne portaient ni plaques nominatives ni fleurs. À l'époque de cette enquête (1995-2000), les SDF parisiens (comme le reste de la population d'ailleurs) ignoraient tout de la circulation, du traitement et de la destination finale de ceux

des leurs qui décédaient. Ils s'inquiétaient de ne pas arriver à savoir où finissaient les corps de leurs amis d'infortune, redoutaient que ces derniers soient enterrés « comme des chiens » et déploraient de ne pouvoir leur rendre un dernier hommage³. Même ainsi, ces derniers retrouvaient, suite aux investigations de la brigade d'identité judiciaire, et pour la plupart, un patronyme et un prénom qu'ils avaient perdus à la rue. Pour quelques uns, restés sans identité retrouvée, ils étaient enterrés sous « X ». Cela perdure et l'on ne peut s'empêcher de penser à ceux qui ont eu le malheur de naître déjà sous « X » et dont l'histoire se boucle fatalement comme elle avait commencée.

Depuis le début des années 2000, suite aux actions des Morts de la rue, la mairie de Paris fait déposer une petite gerbe à chaque Toussaint sur chacun de ces caveaux et a accepté qu'une plaque en bois individualise chaque caveau avec le nom, prénom et dates de naissance et de décès de l'occupant. Depuis 2004, elle finance le collectif Les Morts de la rue pour s'occuper des cadavres d'indigents « non réclamés » jusqu'à Thiais et leur offrir des obsèques décentes : les lundis et mercredis matins, des bénévoles accompagnent ces convois avec du personnel en tenue cette fois et un corbillard, depuis l'IML ou les hôpitaux parisiens, auxquels peuvent se joindre un ou deux amis du défunt qui le désirent, pour participer à une petite cérémonie laïque. Les bénévoles du collectif choisissent un texte de recueillement, le disent devant le caveau, déposent une fleur et confèrent ainsi un peu d'humanité à ces défunts. Il n'est pas simple de trouver les mots pour exprimer son deuil devant la dépouille d'un inconnu et l'effort des Morts de la rue est à saluer. Ils rachètent ainsi notre mauvaise conscience collective⁴, nos regards les évitant, nos absences de dons à leur sollicitations manifestes ou muettes, notre dégoût de ce qu'ils étaient devenus, nos répulsions à un contact éventuel avec eux... et finalement notre décharge auprès des associations, en contre

partie d'un financement défiscalisé – de nous occuper directement d'eux.

Il n'en reste pas moins vrai que les SDF subissent une double mort qui les laisse, au bout du compte, sans sépulture fixe. Au terme de ces deux traitements successifs de leur cadavre, ils disparaissent sans laisser de traces si ce n'est celles, fugaces, de l'évocation de leur nom lors des actions publiques des Morts de la rue. Aucun monument ne vient faire ancrage mémoriel de ce qu'ils ont été. Délivrés de toute insertion privée dans l'espace public qu'ils avaient rejoint par défaut, ils finissent sans laisser de traces. Bien des textes choisis lors des premières funérailles en font l'annonce, tel celui-ci :

« Toi dont je ne sais rien, que ton nom et ton âge,

Toi qui pars vers ta dernière demeure sans famille, sans amis.

Toi qui as sûrement connu la solitude, et peut être bien d'autres souffrances.

Toi qui as aussi connu, je l'espère des moments heureux d'amour, d'affection, de réussite, d'enthousiasme peut-être...

Nous voici, devant ta tombe, moi qui prendrai sans doute bientôt le même chemin, mais qui aurais probablement la chance de ne pas être seul ce jour là,

Je voudrais te dire ce matin que je t'apporte ce que je peux : une petite fleur, une présence qui se voudrait amicale, compréhensive, humaine tout simplement.

Je veux affirmer devant ta tombe ta dignité d'être humain, de membre de la société des hommes, à laquelle tu as apporté, peut-être sans le savoir, ta part, ta note irremplaçable dans la grande symphonie de l'humanité.

Adieu,...»

Claude⁵

Comment évoquer l'anonyme sinon en n'évoquant que sa commune humanité avec ceux qui accompagnent son cadavre ? Ils ne sont plus mais cela souligne qu'ils n'étaient déjà plus. Y fait écho alors la mort sociale qui les frappait et qui les poursuit jusque dans ces premières funérailles, même si notre société s'emploie à les réinsérer post mortem. Cet anéantissement social contamine jusqu'au souvenir impossible de ce qu'ils furent. Seule leur famille, seuls leurs proches peuvent avoir accès à cela, or leur rupture ancienne avec celle-ci et la rareté de ces derniers réduisent à peu une mémoire collective possible. Le second traitement de leurs restes, la réduction en cendres de ces derniers et leur dispersion à tout va finit de les faire disparaître définitivement et

s'inscrit dans la logique sacrificielle qui les avait frappés de leur vivant. Cette fin en scories est celle que notre société réserve à ces hommes déjà sacrifiés.

Cette dernière exprime les effets d'une même déliaison tant sociale de leur vivant que collective qui se manifeste dorénavant entre les morts et les vivants. S'y lisent nos pratiques d'exclusion sociale tout comme nos efforts à aider les endeuillés à se détacher des défunts qu'à les réintégrer à un tout où ils font sens avec nous. S'y exprime cette fin du dialogue entre vivants mais aussi avec les morts que les sociétés traditionnelles avaient su entretenir sans confusion entre les uns et les autres. S'y dévoilent notre isolement de vivant et notre espoir vain de rompre avec la mort.

N'ayant plus de domicile fixe, ils n'ont plus de « dernière demeure » fixe possible. Il reste un nom et un prénom dans le meilleur des cas, et dans le pire, les limbes où ces adultes au nom perdu retrouvent les enfants mort-nés innommables. Curieux panthéon des anonymes où pourtant chacun d'entre eux fut biologiquement unique et où se mêlent à ceux qui n'ont pu vivre, ceux qui sont morts, prématurément, d'une vie impossible. ▀

1 Terrolle D., 2002, « La mort des SDF à Paris : un révélateur social implacable », *Etudes sur la mort*, édit. L'Esprit du Temps, 122 :55-68.

2 Tous les cadavres trouvés dans les espaces publics à Paris passent par l'IML où les causes de leur mort sont examinées. Si ces dernières étaient naturelles, le cadavre patientait alors jusqu'à pouvoir justifier le remplissage de cette camionnette des Pompes funèbres de la ville de Paris et son acheminement au cimetière. En cas

de mort suspecte, le cadavre suivait le même itinéraire après avoir subi une autopsie exigée par le parquet.

3 Un SDF en témoignage dans un journal de rue : M. Vergely, 1995, « Exclu même dans la mort », *Le Réverbère*, février, p. 18.

4 Tel le personnage de La Gloire dans *L'arrache-cœur* de Boris Vian (1953, Edit. Pro-Francia-Grille).

5 Disponible sur le site www.mortsdelarue.org